JEAN-FRANÇOIS LONGEOT

# «Le Sénat en faveur de la LGV Rhin-Rhône»

20/03/2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alors que la première phase de ce projet a abouti avec succès en 2011, la seconde a été, quant à elle, maintes fois reportée pour une programmation prévue par le Conseil d'orientation des infrastructures en 2038 ! En résulte alors une offre de transport peu lisible puisqu'incomplète, aux prix élevés puisqu'inachevée, avec des fréquences de passage trop faibles et aléatoires.

Ce projet présente un double enjeu de mobilité :

- **National** , il s'agit de la première ligne à grande vitesse de province à province sur un axe caractérisé par des déplacements massifs par la route. La réalisation de ce projet contribuerait donc également à la décarbonisation des transports ;
- **Européen**, cette ligne s'inscrit dans un plan de travail du corridor Mer du Nord - Méditerranée et s'avère essentiel pour l'interconnexion ferroviaire en Europe.

Le Sénat a reconnu, par son vote, l'utilité publique d'une ligne qui, une fois achevée, couvrira près de 10 % du trafic TGV national et 32 destinations dont 8 destinations à l'étranger ! Il reconnaît également un projet dont la pleine rentabilité ne pourra s'obtenir qu'au prix de la réalisation de la 2e phase, et alors que des pistes d'optimisation de plus de 160 millions d'euros ont été identifiées pour un coût total désormais estimé à 700 millions d'euros.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC